



REGLES GENERALES DE L'URBANISME

Appréhender les règles générales du code d'urbanisme et les outils de planification locale

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les règles générales de base de l'urbanisme
Expliquer les outils de planification en matière d'urbanisme

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Présentation de la loi ELAN** Principes du droit de l'urbanisme RNU
- ▶ **Module 2 : Constructibilité limitée** Principe - Exceptions - Constructions incompatibles avec zones habitées - Voies à grande circulation - Constructions nécessaires à l'exploitation agricole
- ▶ **Module 3 : Loi Littoral - Loi Montagne**
- ▶ **Module 4 : La directive territoriale d'aménagement et de développement durables**
- ▶ **Module 5 : Plan de prévention des risques**
- ▶ **Module 6 : Réglementation dans le but de protection** Sites classés - Plans de sauvegarde et mise en valeur - Monuments classés et inscrits - Espaces naturels sensibles - Autres mesures de protection
- ▶ **Module 7 : Loi ALUR**
- ▶ **Module 8 : Outils de la planification locale** Documents d'urbanisme SCoT PLU - Carte communale - Concertation - Enquête publique Evaluation environnementale - Financement des documents - Servitudes d'utilité publique - Contentieux des documents d'urbanisme

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessibles sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code T8P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

356 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance **300 € TTC**

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC